



St JULIEN  
DE VOUVANTES

Loire-Atlantique

Envoyé en préfecture le 29/06/2023  
Reçu en préfecture le 30/06/2023  
Publié le  
ID : 044-214401705-20230626-2023JUNDE60-DE

L'An deux mille vingt-trois le lundi 26 juin à vingt heures trente minutes le conseil municipal de SAINT JULIEN DE VOUVANTES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CHEVALIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 15 juin 2023

PRESENTS : Mesdames et Messieurs J -M CHEVALIER, P. HALLET, F-R NAUDIN, C. ROUX, A. BESSEAU, L.BOURDEL, R-M PECOT, F. LECOQ, M.MOREAU, P.LAMBERT, F.TROUILLAUD et D. DELARUE

Excusé : Franck MICHEL

Secrétaire de séance : Rose-Marie PECOT

Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	13
Présents	12
Votants	12

## PLU COMMUNE D'ERBRAY CONSULTATION Personnes Publiques Associées

Selon l'article R.153-4 du Code de l'Urbanisme, « les personnes consultées en application des articles L.153-16 et L.153-17 donnent un avis dans les limites de leurs compétences propres, au plus tard trois mois après transmission du projet de plan. A défaut de réponse dans ce délai ces avis sont réputés favorables. »

Après discussion, le conseil émet aucune observation ni remarque particulière sur le projet de PLU de la Commune d'ERBRAY.

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire

